



Soirée d'information pour les parents de 11S  
**BIENVENUE !**

# Déroulement de la soirée

19h30-20h00: Deuxième partie

Orientation professionnelle : Mme Zimmermann

Informations de la Direction

20h00-20h45: Troisième partie avec le maître de classe en salle de classe

20h45-21h45: Apéritif dans le hall du collège avec ateliers disciplinaires et thématiques



## Orientation professionnelle : Mme Zimmermann

---

# Orientation professionnelle

## Soirée des parents 11S - EPS St-Prex

Marie-Thérèse Zimmermann

*Psychologue conseillère en orientation*

# Le processus d'orientation en école obligatoire



- S'informer sur les métiers & les filières de formations.
- Connaissance de soi (intérêts, motivations, valeurs, compétences, personnalité)
- Stages d'orientation



- Recherche de place d'apprentissage, inscription au Gymnase, choix d'option
- Examens d'admission, tests d'aptitude, entretiens d'embauche
- Stages d'insertion / de sélection
- Stage d'orientation **11VG : 03-07.11.2025**

## FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

## HAUTES ÉCOLES

DÉGRÉ TERTIAIRE

**BREVET FÉDÉRAL  
DIPLÔME FÉDÉRAL**  
Prestataires

**DIPLÔME ES**  
Écoles supérieures (ES)

**BACHELOR  
MASTER**  
Hautes écoles  
spécialisées (HES)

**BACHELOR  
MASTER**  
Hautes écoles  
pédagogiques (HEP)

**BACHELOR  
MASTER  
DOCTORAT**  
Universités  
Écoles polytechniques  
fédérales (EPF)

DÉGRÉ SECONDAIRE II

- Voie directe si les conditions d'admission sont remplies
- Qualifications supplémentaires ou expérience professionnelle requises

**CERTIFICAT  
DE MURITÉ  
PROFESSIONNELLE**  
1 an / 2 ans /  
Intégré au CFC

**CFC +  
CERTIFICAT  
DE MURITÉ  
PROFESSIONNELLE**  
1 an

**CERTIFICAT  
DE MURITÉ  
SPÉCIALISÉE**  
1 an

**CERTIFICAT  
DE MURITÉ GYMNASIALE**  
3 ans  
École de maturité

**ATTESTATION  
FÉDÉRALE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE (AFF)**  
2 ans  
Entreprise  
École professionnelle  
Cours interentreprises

**CERTIFICAT  
FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)**  
3 ou 4 ans  
École de métiers ou Entreprise  
École professionnelle  
Cours interentreprises

**3 ans**  
École de commerce

**CERTIFICAT D'ÉCOLE  
DE CULTURE GÉNÉRALE**  
3 ans  
École de culture générale

FORMATION CONTINUE – Formation tout au long de la vie

Mesures de transition 1

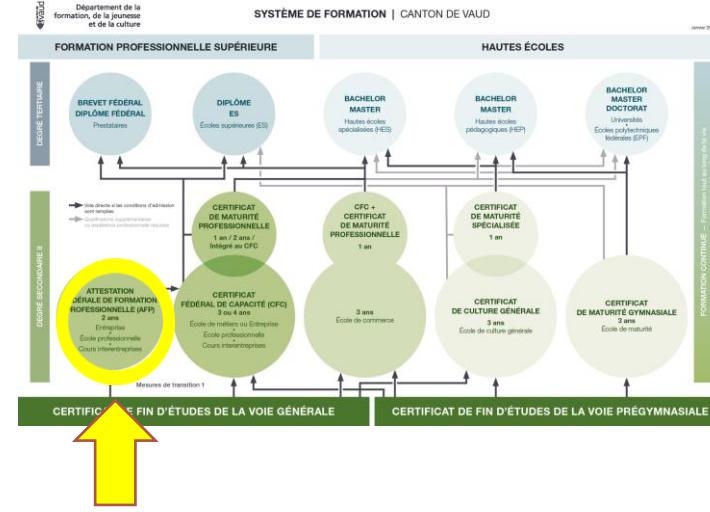
CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE

# Attestation fédérale de formation prof. (AFP)

## En entreprise (dual)

- 2 ans
- Pratique en entreprise et 1-2 jours de théorie par semaine (cours professionnels)
- Salaire
- 5 semaines de vacances
- 60 formations professionnelle en AFP
- L'AFP en poche on peut rechercher un emploi OU rejoindre la filière CFC (on peut demander une réduction de la durée de l'apprentissage)



# Apprentissage en 3 ou 4 ans (CFC)

## • En entreprise (dual)

- Pratique en entreprise 4 jours et Théorie 1-2 j./semaine (cours professionnels)
- Cours interentreprises
- Salaire
- 5 semaines de vacances



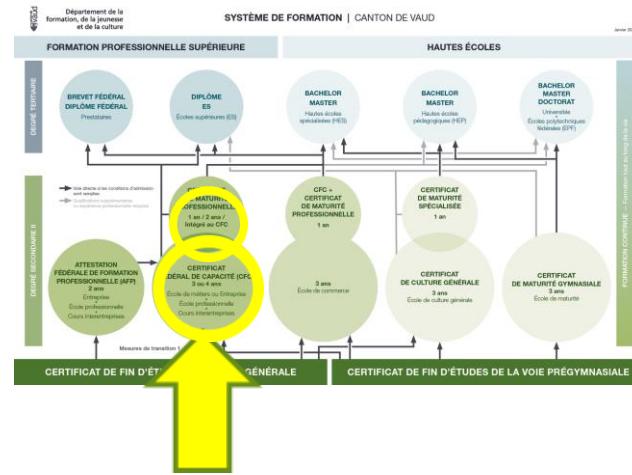
Examens d'aptitudes  
Délais d'inscription !  
Se préparer aux examens !

## • En école des métiers (env. 20 métiers)

- Théorie et pratique à l'école, à plein temps.
- Parfois stages en entreprise
- Pas de salaire
- Vacances scolaires

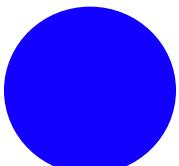


Délais d'inscription !  
Examens d'admissions



## Maturité professionnelle:

1. Intégrée: en parallèle du CFC (sous conditions)
2. En 1 an à plein temps
3. En 2 ans à 50% en emploi



## FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

## HAUTES ÉCOLES

DÉGRÉ TERTIAIRE

BREVET FÉDÉRAL  
DIPLÔME FÉDÉRAL

Prestataires

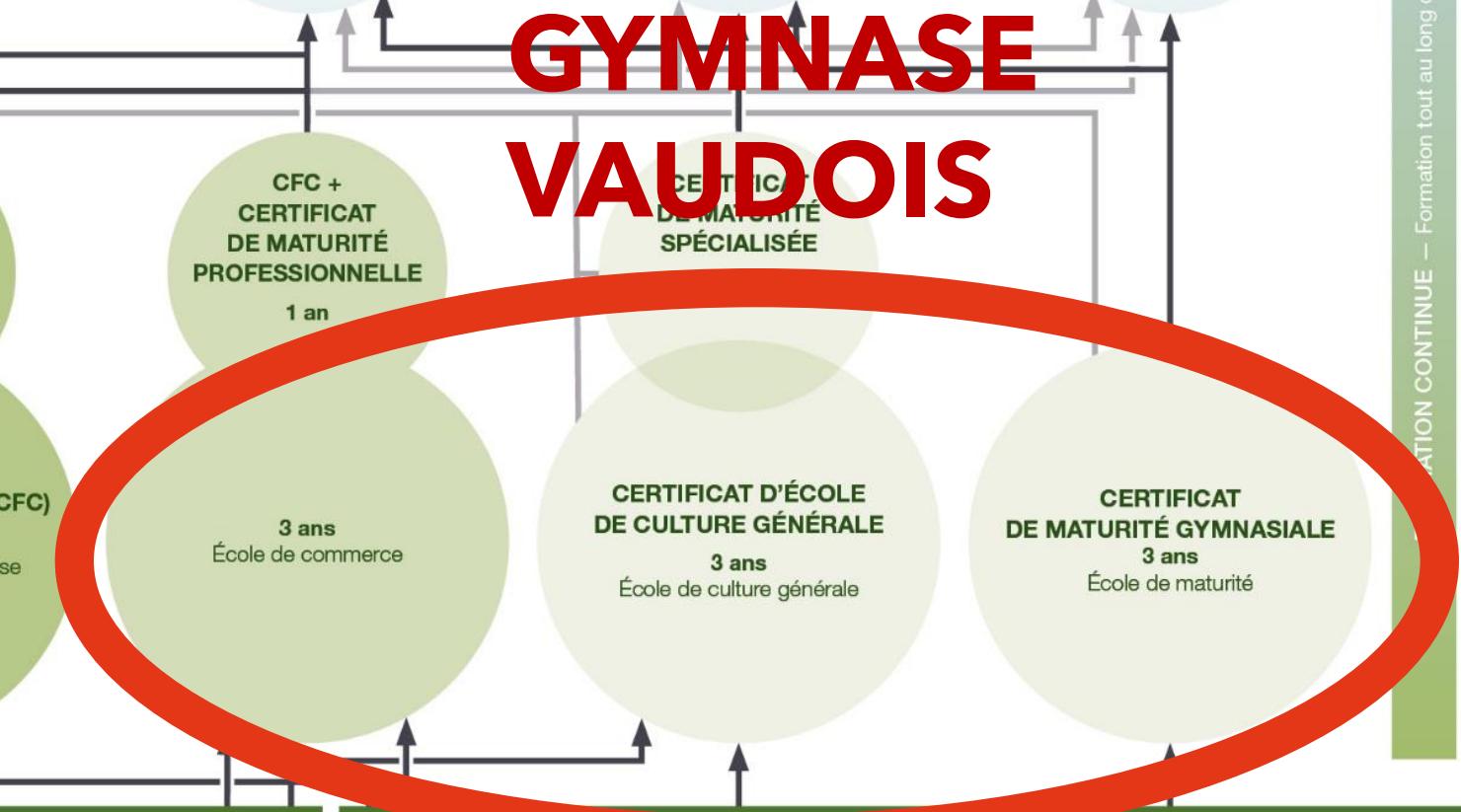
DIPLÔME  
ES

Écoles supérieures (ES)

BACHELOR  
MASTERHautes écoles  
spécialisées (HES)BACHELOR  
MASTERHautes écoles  
pédagogiques (HEP)BACHELOR  
MASTER  
DOCTORATUniversités  
Écoles polytechniques  
fédérales (EPF)

- Voie directe si les conditions d'admission sont remplies  
→ Qualifications supplémentaires ou expérience professionnelle requises

DÉGRÉ SECONDAIRE II

ATTESTATION  
FÉDÉRALE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE (AFF)  
2 ans  
Entreprise  
École professionnelle  
Cours interentreprisesCERTIFICAT  
FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)  
3 ou 4 ans  
École de métiers ou Entreprise  
École professionnelle  
Cours interentreprises

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE

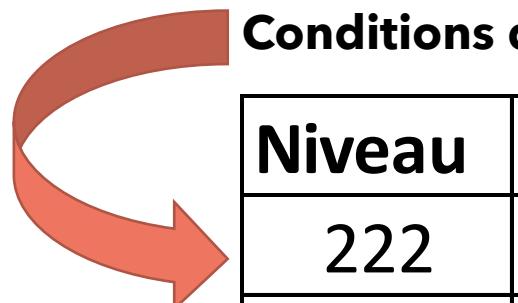
FORMATION CONTINUE – Formation tout au long de la vie

# Ecole de Commerce (EC)

- **4 ans:** 3 ans d'études en école  
+ 1 année de stage pratique en entreprise

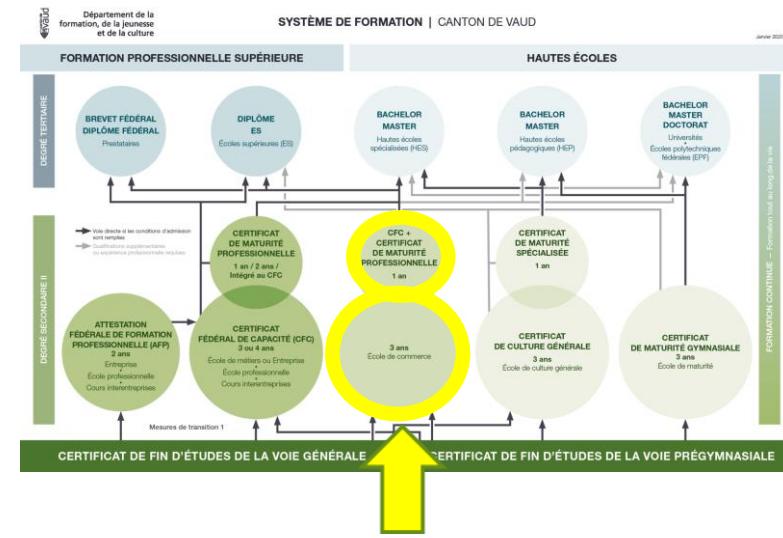


**CFC** d'employé de commerce + **matu pro**



## Conditions d'admission

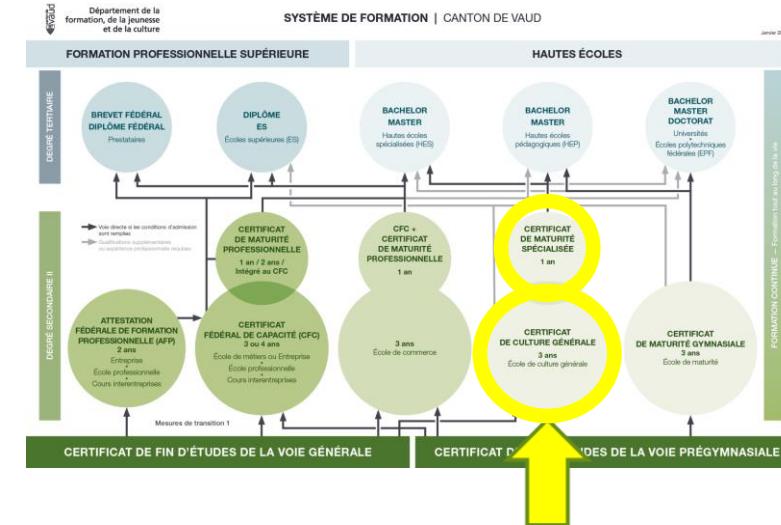
Niveau	Pts exigés
222	13,5 pts
221	14,5 pts



# Ecole de Culture générale (ECG)

- Durée: 3 ans (tronc commun la 1<sup>ère</sup> année)
- Dès la 2<sup>ème</sup>, choix d'un domaine professionnel:

- Arts et design**
- Communication et information**
- Musique**
- Pédagogie**
- Santé**
- Travail social**



## Conditions d'admission

Niveau	Pts exigés
222	13,5 pts
221	14,5 pts

## Certificat d'école de culture générale (Certificat ECG)

+ 1 année -> Certificat de **maturité spécialisée du domaine choisi**

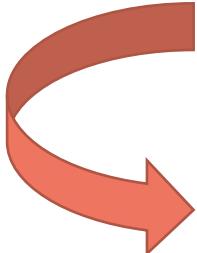
# Raccordement 1 et raccordement 2 s'adressent aux élèves de la voie générale

## RAC 1

- Atteindre les résultats donnant accès à
  - l'**École de culture générale**
  - l'**École de commerce**
  - matu pro intégrée

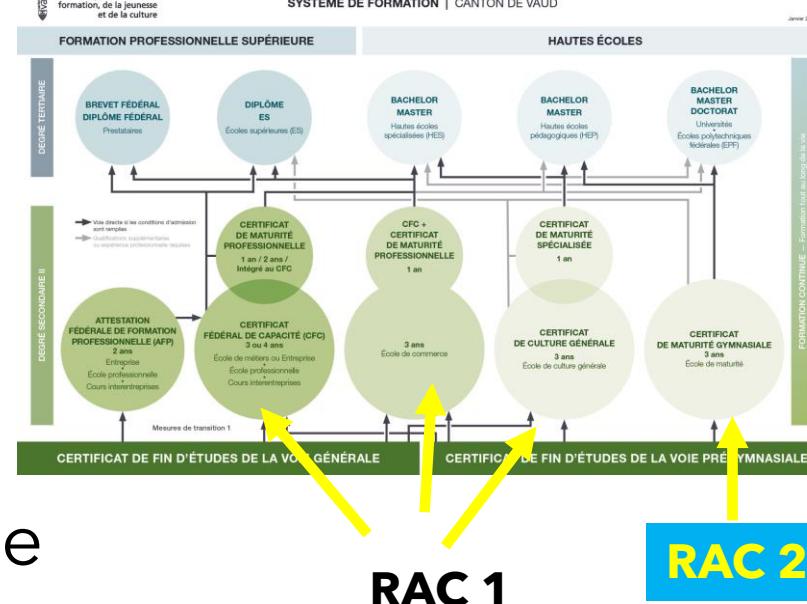
## RAC 2

- Pour obtenir un certificat de la voie pré gymnasiale.
  - Pour entrer à l'**école de la maturité**.



### Conditions d'admission

Niveau	Pts exigés
222	12pts
221	13pts
211	14pts
111	15pts



**RAC 1**

**RAC 2**

# Ecole de maturité

- Durée: 3 ans
- 11 disciplines fondamentales de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup>
- 1 option spécifique de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup>

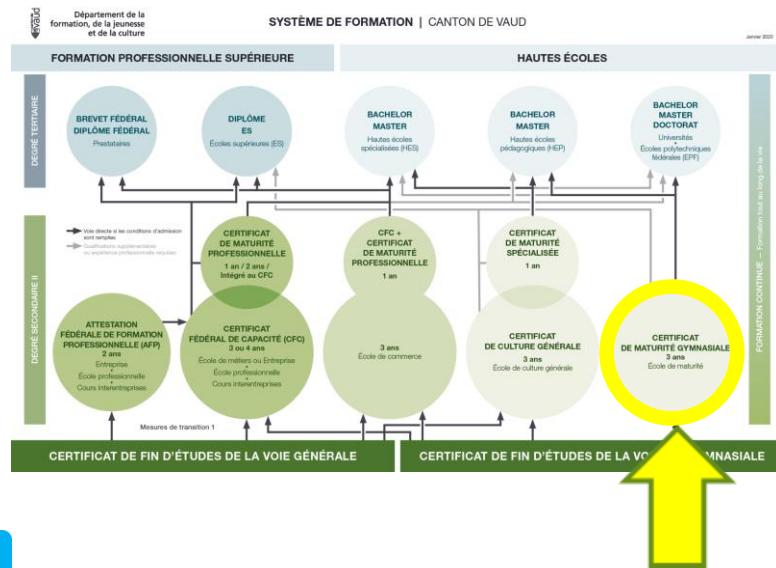


Sans condition (éventuellement rattrapage personnel)  
Suite d'options spécifiques de la VP

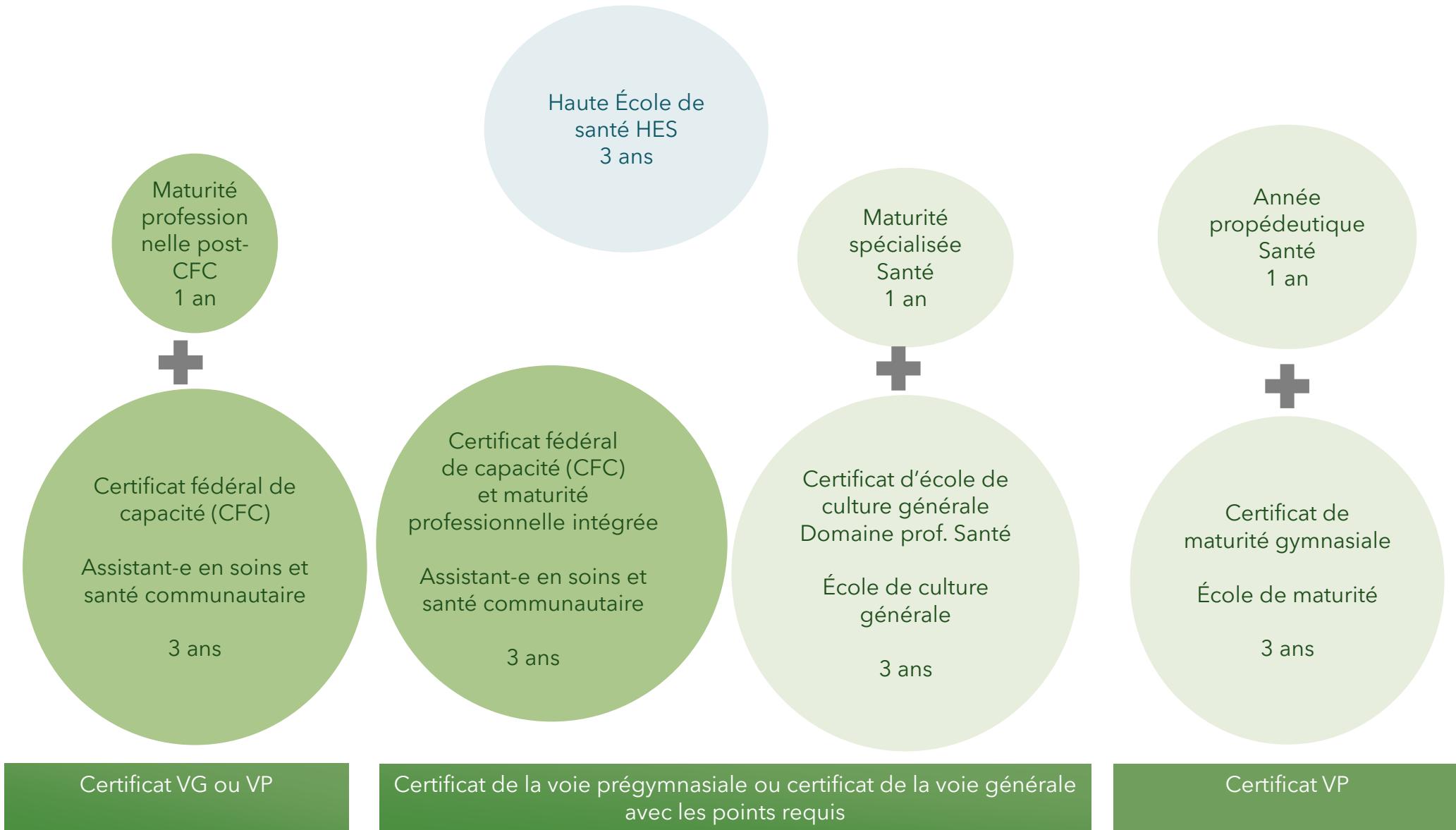
- OPTION COMPLEMENTAIRE en 3<sup>ème</sup> année



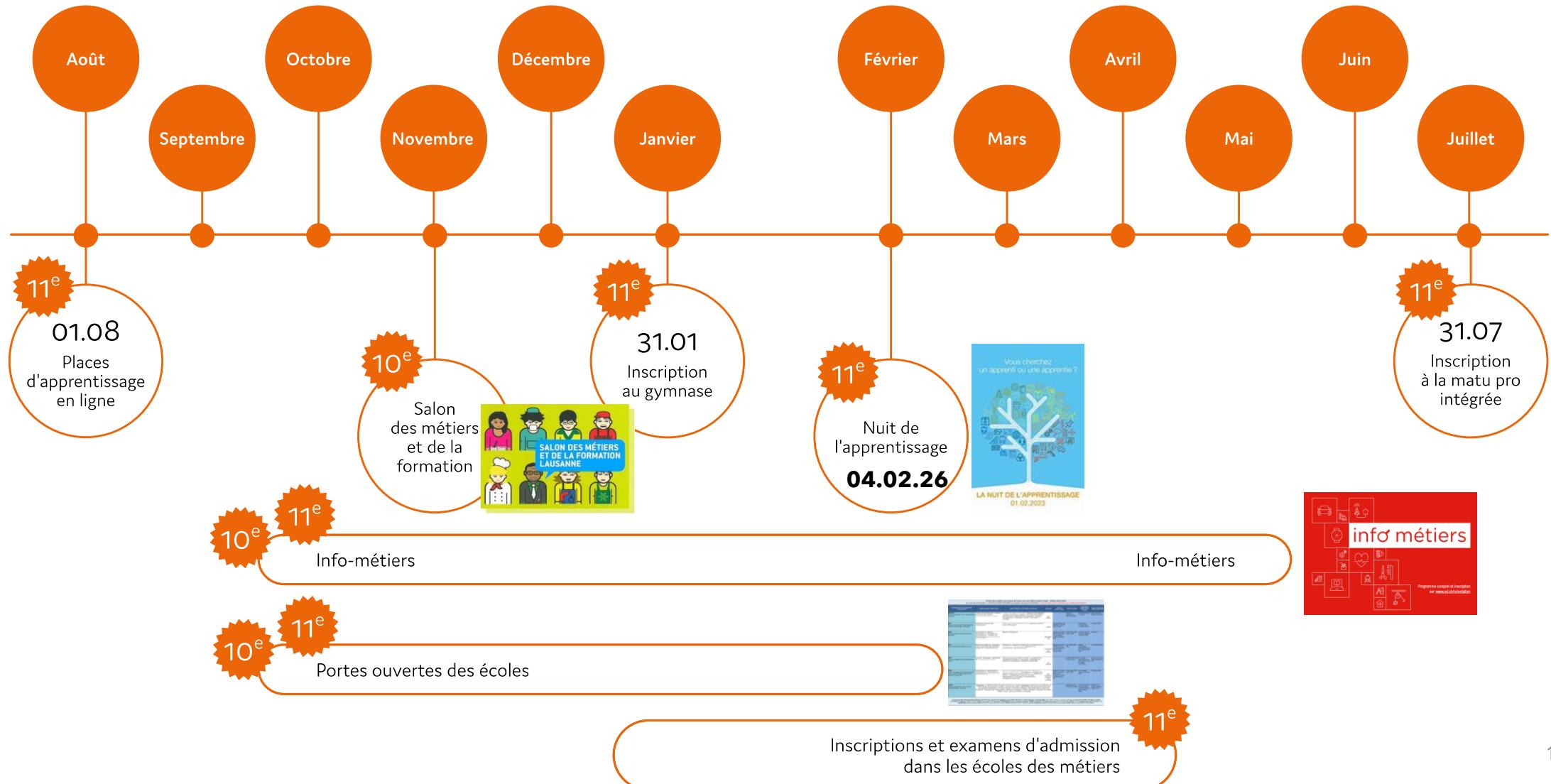
**Certificat de maturité gymnasiale**



# Devenir infirmier / infirmière HES



# Calendrier des rendez-vous de votre enfant



# ÉCOLES DE MÉTIERS DU CANTON DE VAUD

## DÉLAIS ET ÉVÉNEMENTS 2025-2026

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	APPRENTISSAGES À PLEIN TEMPS	PORTE OUVERTE	INSCRIPTION	SÉANCE D'INFO / STAGE
<b>CEPV</b> — Centre d'enseignement professionnel de Vevey <a href="http://www.cepv.ch">www.cepv.ch</a>	Céramiste / photographe / polydesigner 3D / préapprentissage artistique	08.11.2025 / Vevey Préapp: 29.11.2025 / Epenex	17.11.2025 – 16.02.2026 Délai d'inscription préapp: 06.04.2026 Délai d'inscription FPA pour recalés HES: 21.04.2026	
<b>CPNV</b> — Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois Yverdon / Sainte-Croix / Payerne / Lausanne <a href="http://www.cpnv.ch">www.cpnv.ch</a>	Automaticien-ne / électronicien-ne / informaticien-ne / médiaticien-ne / polymécanicien-ne / préapprentissage	29.11.2025	27.10.2025 – 31.01.2026	Stages d'octobre à février
<b>ERACOM</b> — École romande d'art et de communication Lausanne <a href="http://www.eracom.ch">www.eracom.ch</a>	Créateur-trice de vêtements / graphiste / interactive media designer / préapprentissages pour ces métiers	29.11.2025	Formation intiale: 01.12.2025 – 08.01.2026 Préapp: printemps	
<b>ESSC</b> — École de soins et santé communautaire Morges / Vevey (siège) / Pompaples <a href="http://www.ecoledesolins.ch">www.ecoledesolins.ch</a>	Assistant-e en soins et santé communautaire		01.09.2025 – 31.12.2025 Examens d'admission: 14.01.2026	Séances d'information de septembre à décembre Stage à effectuer directement dans les institutions de soins du canton
<b>ETML</b> — École technique - École des métiers de Lausanne <a href="http://www.etml.ch">www.etml.ch</a>	Automaticien-ne / ébéniste / électronicien-ne / informaticien-ne / mécatronicien-ne / menuisier-ère / polymécanicien-ne / préapprentissages pour ces métiers	06.12.2025	Délai d'inscription: 01.02.2026 Examens d'admission: 09.02.2026	Stages d'octobre à mars: priorité aux élèves de 11 <sup>e</sup> Stages de mars à mai: élèves de 10 <sup>e</sup>
<b>ETVJ</b> — École technique de la Vallée de Joux Le Sentier <a href="http://www.etvj.ch">www.etvj.ch</a>	Bijoutier-joaillier, bijoutière-joaillière / dessinateur-trice en construction microtechnique / horloger-ère / micromécanicien-ne / sertisseur-euse de pierres précieuses	28 et 29.11.2025	Octobre – 19.01.2026 Examens d'admission: 09 et 10.02.2026	Stages en mars et septembre: élèves de 10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup>
<b>COFOP</b> — Centre d'orientation et de formation professionnelles Lausanne <a href="http://www.cofop.ch">www.cofop.ch</a>	Le COFOP fait office d'entreprise formatrice (un contrat de formation est signé et les cours théoriques sont suivis à l'école correspondante au métier). Cette école de métiers s'adresse à des jeunes qui ont besoin d'un cadre d'enseignement individualisé. Secteurs proposés: Construction métallique, Maçonnerie, Peinture/Menuiserie, Ebénisterie / Mécanique auto, Polymécanique / Horticulture, Paysagisme / Cuisine, Intendance, Restauration, de système / Culture, Couture, Commerce, Entretien et nettoyage	Elèves en école obligatoire et partenaires: 13.03.2026 Tout public: 14.03.2026	Au fur et à mesure, en fonction des places disponibles	Minimum 3 jours de stage avant de postuler Maximum 15 jours de stage au COFOP dans le cadre du processus d'admission

Tableau sur le site internet de l'école

## Pour prendre rdv



lu	ma	me	je	ve

# Merci pour votre attention



# Autres manifestations

- Soirée formation professionnelle et gymnases à Morges : 17.11.2025
- Entretiens fictifs ProJu : 11.12.2025
- Nouveautés 2025 : **Speed recruiting ARCAM**  
Morges (26.11.2025) et Cossonay (03.12.2025)



# Objectif

Que le plus grand nombre d'élèves aient une **SOLUTION CERTIFIANTE** en quittant l'école obligatoire !

---



## Informations de la Direction

---

# Examens

Juin 2025

Examens cantonaux (EC) pour l'écrit

FRA-MAT-ALL-ANG

# Examens VG

**Français** écrit et oral

**Mathématiques** écrit et oral

**Allemand** écrit et oral

**Anglais** écrit et oral

**OCOM** - Option de compétence orientée métier à choix

# Examens VP

**Français** écrit et oral

**Mathématiques** écrit et oral

**Allemand** écrit et oral

**Anglais** écrit et oral

**OS - Option spécifique** écrit et oral

# Certification fin de 11S

**Toutes les moyennes finales sont arrondies à 0.5**

**Disciplines sans examen :**

- note finale = moyenne annuelle

**Disciplines avec examen :**

- note finale =  
$$( \text{moyenne annuelle au dixième} \times 0.8 ) + ( \text{note examen} \times 0.2 )$$



**Gr. principal** 44 pts et plus

**Gr. restreint** 16 pts et plus

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance  
par groupe

Certification en 11VG

**Gr. principal** 40 pts et plus

**Gr. restreint** 16 pts et plus

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance  
par groupe

Obtention du  
certificat VG

**Gr. principal** 38,5 pts et plus  
**Gr. restreint** 14,5 pts et plus

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance  
par groupe

## Certification en 11VP

# Collaboration

Les **enseignants** de discipline pour des questions pédagogiques

Les **maîtres de classe** pour des questions relatives à votre enfant

Puis **la direction** en cas de besoins plus particuliers



## **congé joker : rappel**

# Congé joker : rappel

Congés **non motivés**, sans devoir donner de justification, mais **sous certaines conditions**.

## Modalités

- Jusqu'à 6 demi-journées par année scolaire
- Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes
- Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)
- Sur une simple annonce à la maîtresse ou au maître de classe
- Ne nécessite ni appréciation, ni autorisation
- Le maître de classe l'inscrit dans PAREO pour le suivi avec la mention « joker ».

# Conditions du congé joker

- Annonce au moins 2 jours à l'avance
- 2 demi-journées cumulables au maximum
  - Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés  
(cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)
- Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé
- Pas de report du solde d'une année à l'autre
  - Nouvel article 54a du RLEO (sous l'appellation *congé non motivé*)
  - Détails dans le document « Introduction du congé joker » destiné aux professionnelles et professionnels des établissements

# Toujours possible, sauf

- Le premier jour d'école de l'année scolaire
- Les jours des ECR et de l'examen de certificat
- Le jour précédent ou suivant directement un congé motivé accordé
- **Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école**
  - » **Pas possible lors d'activités pédagogiques.**
- Si l'absence devait impliquer un dépassement de la durée de 18 demi-journées de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)

# Rappel

Comme pour tout type d'absence, les parents ont la responsabilité de s'assurer du rattrapage du travail manqué.

Dans cette perspective, **chaque enseignante ou enseignant leur fournit les éléments nécessaires** à cette tâche.

# Prévention écran

- Action Innocence publie un **Podcast - Action Innocence** pour répondre aux questions des parents. Dans chaque épisode, l'équipe de prévention propose des pistes de réflexion sur les thématiques liées à l'utilisation des écrans par les enfants et les adolescents.
- **Comment accompagner mon enfant face aux risques liés à ses pratiques numériques**
- **Comment aider mon enfant à gérer ses publications en ligne**
- ...

# Prévention écran

[flier « Gérer l'utilisation des écrans, comment trouver un équilibre ? »](#)



Les jeux vidéo et les réseaux sociaux permettent à votre enfant de:

- S'amuser
- Développer de nouvelles compétences
- Jouer avec ses ami-e-s
- Rester en contact avec ses ami-e-s
- Être valorisé-e et reconnu-e
- Développer sa créativité et son imaginaire
- Apprendre et découvrir de nouvelles choses



Votre enfant utilise les écrans pour:

- Jouer
- Discuter avec ses ami-e-s
- Écouter de la musique
- Poster des photos et des vidéos
- Regarder des vidéos et des séries
- S'informer
- Faire ses devoirs et étudier

## Pour accompagner votre enfant:

- S'informer sur le jeu auquel il/elle joue (contenu, durée, âge conseillé)
- Se renseigner sur les applications qu'il/elle télécharge
- Définir les paramètres de confidentialité
- Installer un contrôle parental
- Expliquer que la loi s'applique aussi sur les réseaux sociaux et les plateformes de jeux
- S'intéresser à ce qu'il/elle fait sur internet et les réseaux sociaux
- Le/ La regarder jouer ou jouer avec lui/elle
- Garder le dialogue
- Montrer l'exemple



## Pour aider votre enfant à gérer son utilisation des écrans:

- Fixer des règles avec lui/elle
- Limiter le temps d'écran pour qu'il/elle puisse:
  - Faire des activités variées
  - Faire ses devoirs
  - Se dépenser physiquement
  - Dormir suffisamment



## Vous avez raison de vous inquiéter si votre enfant:

- Passe de plus en plus de temps sur les réseaux sociaux et les jeux vidéo
- Délaisse ses autres activités/loisirs
- Passe moins de temps avec ses ami-e-s, votre famille
- A de moins bons résultats scolaires
- A de nombreuses absences à l'école
- S'isole et se renferme
- Devient agressif-ve
- Est très fatigué-e
- Se plaint de douleurs (tête, ventre, etc.)

## Vous avez des questions et souhaitez parler d'une situation qui vous préoccupe ? Parlez-en:

- À l'enseignant-e de votre enfant
- À l'infirmière scolaire et/ou au service d'aide de l'école
- Au/à la médecin de famille ou au/à la pédiatre

Ils et elles vous écouteront et vous orienteront vers des ressources.

Vous pouvez aussi consulter [actioninnocence.org](http://actioninnocence.org).

Vous souhaitez voir ou revoir la vidéo ?



**action  
innocence** 

Réalisé en collaboration avec REPER

  
Promouvoir la sécurité  
des enfants  
[actioninnocence.org](http://actioninnocence.org)  
et la prévention

# Les dispositifs numériques : rappel

Les dispositifs numériques personnels des élèves sont interdits dans le périmètre de l'école durant le temps scolaire.



Les dispositifs numériques personnels doivent être éteints et rangés dans les affaires personnelles de l'élève de manière à ne pas être visibles.

# Projet Mind Matters: objectifs

Renforcer les compétences psychosociales des élèves

Développer une culture commune au sein de l'école

Favoriser le développement d'un climat scolaire positif et bienveillant

# Projet Mind Matters

Trois axes de travail

Animations de la 7P à la 11S

Tient compte de l'âge et des besoins des élèves

Un groupe de travail réfléchit à adapter et introduire ces notions dès la 1P.

# Mind Matters

**Gérer le stress, garder son équilibre**

Renforcer la résilience chez les élèves, mais également leur fournir des outils et des ressources.

Les soutenir dans la gestion du stress et dans la recherche de leur équilibre personnel

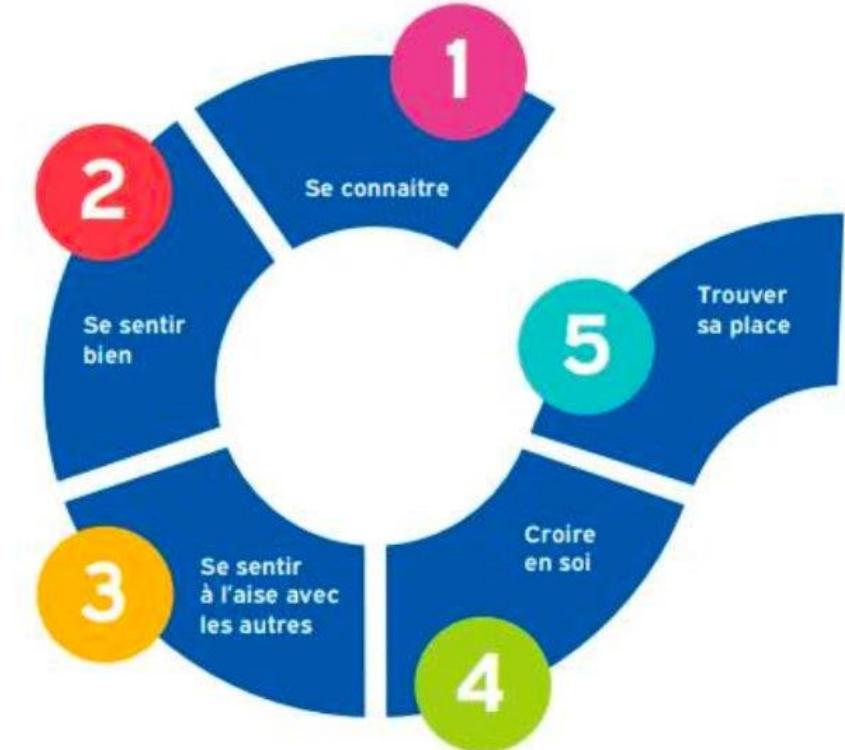


# Mind Matters

S'affirmer, trouver sa place

Apprendre à se poser les bonnes questions pour évoluer de manière harmonieuse.

Quitter le secondaire I en se sentant prêt·e à prendre son avenir en main après l'école



# Mind Matters

## Gérer les pertes et les deuils

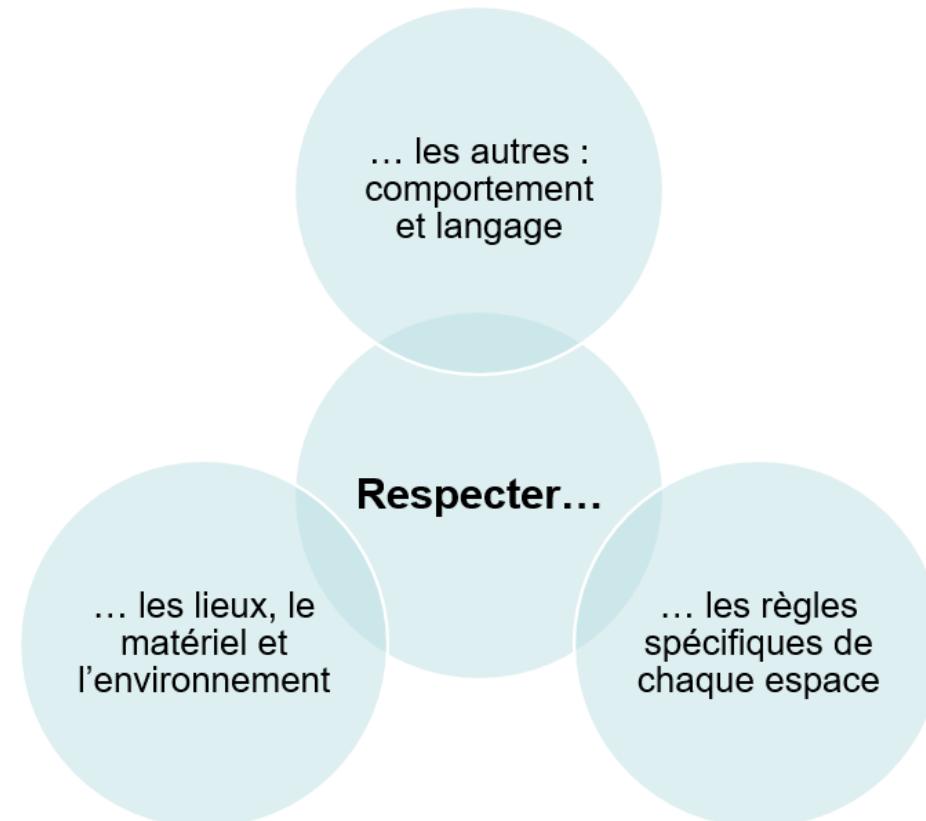
Ce module vise à renforcer la résilience chez les élèves

Et leur fournir des outils pour les soutenir dans la gestion des différentes pertes vécues tout au long de l'existence (deuils, perte de situation, de relation amicale ou amoureuse, angoisses liées à l'actualité, à l'avenir du monde, ... )



# Règles de vie du Cherrat – projet 2025

**Règle de vie du collège du Cherrat**  
**Pour favoriser l'entraide et la bienveillance**





# Sondage

**Communication  
école-famille**



# Questions ?



# **Merci de votre attention**

---

Belle suite de soirée...

# Troisième partie

11VG/1 ➔ salle 235 M. Chapuis

11VG/2 ➔ salle 233 M. Herzog

11VG/3 ➔ salle 234 Mme Simoes

11VP/1 ➔ salle 122 Mme Bezençon

11VP/2 ➔ salle 125 Mme Héritier

11VP/3 ➔ salle 121 M. Ferrari